

**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 JUIN 2024**  
**DE L'UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE TARBES**

Le Conseil d'Administration de l'Université de Technologie de Tarbes s'est réuni à l'amphi GEA,  
le **mercredi 19 juin 2024 à 15 h 30.**

Sur quarante membres convoqués ayant voix délibérative, trente-deux sont présents en début de séance.  
Deux pouvoirs sont également pris en compte, le quorum est atteint à trente-quatre voix délibératives.

**DELIBERATION : STATUTS DU CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS (CFA)**  
**DE L'UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE TARBES**

Conformément à l'article 2 de ses statuts, l'Université de Technologie de Tarbes est dotée d'un centre de formation d'apprentis (CFA).

Les actions d'enseignement et de formation par apprentissage sont assurées par l'université au moyen d'un centre de formation d'apprentis (CFA) dont la création a fait l'objet d'une délibération au conseil d'administration du 14 mars 2024.

Les membres présents délibèrent sur les statuts du Centre de Formation des Apprentis (CFA) de l'Université de Technologie de Tarbes après accord sur la modification de la composition du conseil de perfectionnement.

Votants : **34** membres ayant voix délibérative

**POUR : 34      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0**

Adoption à l'unanimité des membres délibérants pour les statuts du Centre de Formation des Apprentis (CFA) de l'Université de Technologie de Tarbes après accord sur la modification de la composition du conseil de perfectionnement.

Fait à Tarbes, le 19 juin 2024

Pour le Président du Conseil d'Administration,  
Antoine NUN

Le Directeur,  
Jean-Yves FOUQUET

